Conditions Générales de Vente (CGV) – 01/07/2025

1. OBJET

Les présentes (ci-après « Conditions Générales ») s'appliquent à toutes les ventes de produits (ci-après «les Produits») entre la société B&DIAM SAS, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Melun sous le numéro 988632113 et d'autre part ses clients qui s'approvisionnent exclusivement pour les besoins de leur activité professionnelle (ci-après «Client»).

Toute remise de commande implique adhésion complète et sans réserve aux conditions de vente ci-dessous. Sauf accord préalable et écrit de B&DIAM SAS, toutes autres clauses quelles qu'elles soient, seraient considérées d'un commun accord comme exclues, nulles et de nul effet au seul profit des conditions ci-énoncées.

Les Conditions Générales applicables sont celles en vigueur à la date de la commande passée par le Client.

2. ACCEPTATION DES COMMANDES

Toutes les commandes qui parviennent à B&DIAM SAS, quel qu'en soit le mode, ne l'engagent que sous réserve de confirmation expresse de sa part et le contrat ne devient parfait qu'au jour de son acceptation écrite comportant un numéro d'enregistrement.

3. LIVRAISON

Les frais et les délais de livraison sont portés sur le Devis.

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. B&DIAM SAS s'efforce de les maintenir dans toute la mesure du possible, toutefois aucun retard ne pourra donner lieu à pénalité à la charge de B&DIAM SAS ni à annulation de la commande.

En cas de livraison incomplète de l'ordre remis, une note est conservée du reliquat pour expédition ultérieure, sauf avis contraire du Client signifié par écrit dans les huit (8) jours de l'arrivée de la première livraison.

Il est arrêté et convenu que toute modification par le Client de la date de livraison, ainsi que de tout incident de livraison dont le Client serait responsable (refus, etc.), et qui engendreraient des coûts logistiques et administratifs supplémentaires seront facturés par B&DIAM SAS au Client, lequel s'engage à les régler à première demande.

4. TRANSPORT

Toutes les marchandises voyagent aux risques et périls du Client quels que soient les modes de transport et les conditions de règlement du prix du transport franco, port dû ou port avancé.

Sauf accord exprès et écrit convenu entre B&DIAM SAS et le Client, le choix des moyens de livraison des Produits relève de la seule discrétion de B&DIAM SAS. Dans le cas où B&DIAM SAS fait le choix de recourir à un tiers, B&DIAM SAS est uniquement tenue de mettre les Produits commandés à la disposition de ce tiers en charge de la livraison.

Par conséquent, B&DIAM SAS est réputée avoir rempli son obligation de délivrance dès lors qu'elle a remis les Produits

commandés au tiers qui les a acceptés sans réserve. Ainsi B&DIAM SAS ne saurait être tenue responsable d'un retard de livraison assurée par ce tiers, ce dernier demeurant ainsi seul responsable vis-à-vis du Client.

En cas de non-livraison des Produits du fait du Client, le transporteur prendra contact avec lui afin de planifier une date de livraison ultérieure. Si le Client ne se manifeste pas dans les soixante-douze (72) heures, les frais de retour, de garde et de nouvelle livraison seront à la charge du Client.

En cas de perte, substitution ou avarie, liées au transport, le Client doit en informer le transporteur, quel qu'il soit, dans le délai légal de trois (3) jours, non compris les jours fériés, par lettre recommandée avec accusé réception ou par acte extrajudiciaire confirmant les réserves précises inscrites sur l'émargé, en application de l'article L.133-3 du Code de Commerce. Une copie de la lettre adressée au transporteur devra être adressée sans délai à B&DIAM SAS.

5. RÉCEPTION & RÉCLAMATIONS

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, à réception des Produits, il appartient au Client de vérifier la conformité des Produits, et, en cas de non-conformité au bon de commande ou de détérioration non liée au transport, d'en informer B&DIAM SAS par courriel, le jour même, confirmé par lettre recommandée avec accusé de réception sous quarante-huit (48) heures.

A défaut, le Client sera réputé avoir accepté la livraison sans réserve. Le défaut de conformité d'une partie de la livraison ne dispense pas le Client de son obligation de payer les factures émises concernant les Produits conformes.

Il appartiendra au Client de fournir toute justification quant à la réalité des vices apparents ou anomalies constatés. Il devra laisser à B&DIAM SAS toute facilité pour procéder à la constatation de ces anomalies et pour y porter remède. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.

6. PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Tous nos prix sont facturés en € HT suivant nos tarifs au jour de la commande. Ils s'entendent pour des produits départ entrepôt. Toutes les factures sont payables au siège social B&DIAM SAS suivant les modalités et échéances qui y sont portées.

En cas de retard de paiement, conformément aux dispositions de l'article L. 441-10 du Code de commerce, le Client sera redevable d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) €, ainsi que de pénalités de retard calculées sur la base d'un taux de douze pour cent (12 %) l'an. Ces pénalités sont dues de plein droit.

Par ailleurs, B&DIAM pourra suspendre ou annuler les commandes en cours, le tout sans préjudice de tout autre droit ou action.

Seront à la charge du client : les frais de poursuite que B&DIAM SAS pourraient être amenée à engager, ainsi qu'une indemnité forfaitaire minimum de quinze pour cent (15 %) à titre de dommages et intérêts.

En cas de retard de paiement à une seule échéance, les commandes passées ultérieurement seront payables au comptant. Le défaut de paiement d'une seule échéance rend toutes les autres immédiatement exigibles.

Par ailleurs, tout rejet de paiement donnera lieu à facturation de frais de traitement d'un montant de vingt euros (€.20,00) HT.

7. FACTURATION

Les factures sont établies par B&DIAM SAS et envoyées au Client par voie électronique. Le Client s'engage à vérifier l'exactitude des factures et à signaler par écrit toute erreur auprès de B&DIAM SAS dans un délai de huit (8) jours à compter de la réception de la facture. Passé ce délai, la facture sera réputée acceptée.

8. GARANTIES

Les Produits bénéficient de la garantie légale de conformité et de celle des vices cachés selon la règlementation en vigueur.

Les Produits vendus par B&DIAM SAS sont garantis, en dehors des garanties légales ci-dessus, dans les conditions et les durées déterminées par les fabricants et/ou B&DIAM SAS, étant précisé que :

- le montant de la garantie ne saurait excéder le coût de remplacement par B&DIAM SAS du Produit reconnu défectueux,
- la garantie ne peut intervenir sur les Produits qui ont fait l'objet d'un usage non-conforme, ou ont été employés dans des conditions différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués,
- la garantie ne s'applique pas non plus en cas de détérioration ou d'accident provenant d'un choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien, ou bien en cas de mauvaise installation ou de transformation du Produit.

Les parties conviennent de ce que la mise en jeu par le Client de la garantie ne saurait en aucun cas justifier l'absence de paiement par le Client des factures émises par B&DIAM SAS, en ce compris les factures émises au titre des Produits objets de la mise en jeu de la garantie.

9. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les Produits vendus par B&DIAM SAS restent la propriété exclusive de B&DIAM SAS jusqu'au paiement intégral du prix convenu, conformément à l'article 2367 du Code civil.

Les risques liés aux biens vendus sont transférés au Client dès la livraison desdits biens, conformément à l'article 1196 du Code civil. Le Client est donc responsable de tout dommage ou perte des biens à partir de la date de livraison.

Le défaut de paiement de tout ou partie du prix des Produits ou des frais accessoires et des pénalités insérés dans le présent Contrat pourra, à la seule liberté de B&DIAM, provoquer l'exercice par cette dernière de la faculté de revendiquer les biens dont elle resterait propriétaire.

B&DIAM SAS pourra également reprendre les Produits non payés entre les mains des sous-acquéreurs ou en exiger le paiement direct de la part de ceux-ci. Les Produits livrés non payés devront être individualisés et ne pas être mélangés avec d'autres Produits.

L'ouverture d'une procédure collective au profit du Client ne peut faire échec à la revendication des Produits par B&DIAM SAS. Le Client s'engage à participer activement à l'établissement d'un inventaire des Produits se trouvant dans les stocks. A défaut B&DIAM aura la faculté de faire constater l'inventaire par huissier aux frais du Client.

10. RESPONSABILITÉ

Le Client est responsable de l'utilisation du Produit conformément à sa destination et aux normes de sécurité en vigueur. B&DIAM SAS ne peut être tenue responsable des dommages indirects ou consécutifs résultant de l'utilisation du Produit.

Par ailleurs, B&DIAM SAS ne pourra être tenue pour responsable si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de ses obligations, telles que décrites dans les présentes Conditions Générales découle d'un cas de force majeure, ou d'événements tels que : interruption ou retard de transport, manque de matières premières, accident d'outillage ou toute autre cause entravant l'activité de B&DIAM SAS ou de ses fournisseurs ou amenant un chômage total ou partiel pour B&DIAM SAS ou ses fournisseurs.

11. LITIGES

Les parties s'efforceront de régler à l'amiable tout différend. Elles sont convenues qu'en cas d'échec de la procédure d'arrangement amiable, tous les litiges auxquels le présent Contrat et les accords qui en découlent pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résolution, leurs conséquences et leurs suites relèveront du droit Français et seront de la seule compétence du Tribunal de commerce de Melun (77).

12. DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à la réglementation applicable, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au siège de B&DIAM SAS par courrier électronique. En cas de contestation, le Client peut adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

13. ACCEPTATION DU CLIENT

Les présentes CGV sont expressément agréées et acceptées par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat.